

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 6^e assemblée régulière de l'année 2023
27 septembre 2023, à 19h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06
2341, Rivière du Berger
Québec (Qc) G1P 3N5

SONT PRÉSENTS :

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
Mme Naomi Guilbault	Administratrice
Mme Carolyne Hamel	Membre cooptée

IL Y A DONC QUORUM

SONT ABSENTS :

M. Yannick Bourque	Administrateur
M. Patrice Côté	Administrateur

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
Mme Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme à la gestion du territoire
M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme à la gestion du territoire

Outre les noms énumérés ci-dessus, 21 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR DE LA 6^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES

- 23-09.1 Ouverture de l'assemblée
- 23-09.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-09.3 Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023
- 23-09.4 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : [Futur projet résidentiel situé au 2340, boulevard Masson \(R.C.A.2V.Q. 357\)](#)
- 23-09.5 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : [Développement et densification du parc industriel Carillon \(R.C.A.2V.Q. 362\)](#)
- 23-09.6 Affaires découlant du procès-verbal
- Animation du boulevard Masson pour la période des fêtes
- 23-09.7 Période d'information des conseillères municipales
- 23-09.8 Période de questions et commentaires des citoyens
- 23-09.9 Fonctionnement du conseil de quartier
- Poste en élection au conseil d'administration – présidence
 - Correspondance
 - Trésorerie
 - Paiement à la secrétaire de rédaction
- 23-09.10 Divers
- Rencontre pour la demande de subvention pour un projet de sécurité routière
- 23-09.11 Levée de l'assemblée

23-09-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19h03 et ouvre l'assemblée.

23-09-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

23-09-3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 12 JUIN 2023

Sur une proposition de Mme Marie Merriault appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

23-09-4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER : [Futur projet résidentiel situé au 2340, boulevard Masson \(R.C.A.2V.Q. 356 et R.C.A.2V.Q. 357\)](#)

Mme Véronique Martin, architecte chez DAD Architecture & Design, présente le projet du promoteur.

Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme à la gestion du territoire, expose le projet de modifications règlementaires.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2023-CA-20

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption des modifications proposées aux règlements d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 356 et R.C.A.2V.Q. 357.

23-09-5

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER : [Développement et densification du parc industriel Carillon \(R.C.A.2V.Q. 362\)](#)

M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la gestion du territoire, expose le projet de modification réglementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

RÉSOLUTION 2023-CA-21

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 362.

*** À partir de ce point, il y a modification de l'ordre de certains points à l'ordre du jour compte tenu que Mme Maryse Beaulieu doit quitter la rencontre sous peu et qu'il n'y aura plus quorum pour l'adoption de résolutions.*

23-09-6

RENCONTRE POUR UN PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE COMMUN

Mme Carolyne Hamel a participé à une rencontre le 14 septembre dernier relativement à un projet de sécurité routière regroupant tous les conseils de quartier. Lors de cette rencontre, il a été suggéré de transférer une partie du budget des conseils de quartier dans un seul projet commun. Elle fait part des quelques idées qui sont ressorties.

Les membres du conseil se questionnent quant au rôle du conseil versus ce projet. Au surplus, un projet à l'échelle du quartier est envisagé et ces sommes devraient être conservées à cet effet. Tous les membres abondent dans le même sens.

Mme Hamel fera part de la décision du conseil de quartier de ne pas participer à ce projet commun.

23-09-7

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

▪ Poste en élection au conseil d'administration – présidence

Mme Dominique Tremblay souhaite quitter son poste de présidente du conseil d'administration ainsi que son poste d'administratrice du conseil.

Mme Maryse Beaulieu se propose pour combler le poste de présidente. Les membres du conseil sont d'accord pour accepter cette nomination.

Les membres du conseil remercient Mme Tremblay pour son implication des dernières années.

▪ Trésorerie

Aucun point n'est soulevé.

▪ Paiement à la secrétaire de rédaction

Étant donné que la séance de ce soir dépassera deux heures, il est convenu de payer le tarif de 105 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

RÉSOLUTION 2023-CA-22

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 105 \$ à Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

23-09-8

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

▪ Animation du boulevard Masson pour la période des fêtes

Mme Véronique Dallaire rappelle que demandes avaient été faites pour que le boulevard Masson puisse faire partie des rues revitalisées afin d'être décorée et animée pour la période des fêtes. Malheureusement, cette rue ne se prête pas pour ce projet. Des subventions doivent être demandées par des organismes du quartier. Mme Dallaire a trouvé un organisme qui souhaite prendre le projet, soit les Loisirs Duberger – Les Saules. Or, cet organisme ne veut pas s'occuper seul de ce projet et aimerait en discuter avec le Conseil de quartier pour établir une collaboration. Mme Carolyne Hamel se propose pour tenir une rencontre avec les Loisirs Duberger – Les Saules et Mme Dallaire.

23-09-9

PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Alicia Despins mentionne que le député Asselin a consulté les élus pour tenter d'avoir un portrait global de l'itinérance dans les différents quartiers et afin d'évaluer si les ressources sont appropriées dans le secteur.

Mme Despins souligne que trottoir sur la rue Dubé est en voie d'être terminé, ce qui est une excellente nouvelle.

Mme Véronique Dallaire fait un retour sur une séance tenue hier concernant le dossier Joinville. Un comité a été créé à la Ville et une analyse du cas a été effectuée. Les résultats ont été présentés hier aux citoyens. Elle souligne que la rencontre a été enregistrée et est disponible en ligne. Le dossier n'est pas clos puisque tous les aspects n'ont pas été abordés lors de la présentation (arbres et drainage notamment). Mme Dallaire suivra le dossier.

Mme Dallaire rappelle que la Randonnée aux mille couleurs se tiendra en fin de semaine dans le Parc Chauveau. Aussi, à ces mêmes dates, la Maison O'Neil accueillera les journées de la culture.

23-09-10

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen, M. Blais, soulève que plusieurs secteurs de boul. Masson ont besoin de revitalisation et sont laissés à l'abandon. Mme Dallaire abonde dans le même sens et indique que des actions doivent être prises en allant chercher des subventions pour des organismes qui sont prêts à s'impliquer.

Une citoyenne, résidente de la rue Careau, souligne qu'environ 600 à 700 voitures circulent en une heure. Plusieurs véhicules lourds passent dans cette rue, alors que des alternatives sur des rues non résidentielles sont possibles. Il y a eu un comptage de véhicules de l'est vers l'ouest, mais pas en sens inverse selon elle, alors que c'est la direction la plus problématique. Le viaduc pourrait notamment être fermé à la circulation pour le rendre disponible uniquement au transport actif. La situation devient de plus en plus problématique. Elle sollicite l'appui du conseil pour de la sensibilisation à la sécurité routière et envisager des solutions afin de dévier la circulation.

Mme Alicia Despins indique que des démarches sont entamées et des analyses sont en cours (prolongement du trottoir, rétrécissement des voies, fermeture du viaduc).

Une résolution ne peut être adoptée à cet effet ce soir puisque le quorum n'est pas respecté. Ce point sera donc traité lors de la prochaine rencontre.

Une citoyenne souhaite porter à l'attention du conseil que le quartier n'est plus attrayant et « se meurt », notamment à cause de la perte de son épicerie. Mme Despins indique que c'est effectivement une préoccupation dans le secteur. Elle indique notamment qu'une épicerie asiatique devrait s'implanter sur le site de l'ancien IGA.

23-09-11 DIVERS

- **Rencontre pour la demande de subvention pour un projet de sécurité routière**

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

23-09-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 21h24.